

# AIDES SOCIALES

Le service social des étudiants est ouvert à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur.

Il dépend du CROUS de Versailles  
145 bis boulevard de la Reine, BP 461  
78005 Versailles Cedex  
Tél. : 01 39 20 85 00

## Le service social est à votre écoute

Le rôle du service social est multiple puisqu'il intéresse tous les domaines de la vie des étudiants.

Auprès du service social vous trouverez :

- » Les informations sur **la vie universitaire** et les conditions matérielles qui en résultent : logement, bourses, travail, budget...
- » Les renseignements **sur les droits** particulièrement en matière de législation sociale.
- » Les possibilités d'être orienté vers **des services spécialisés** pour les problèmes médicaux, juridiques, d'inadaptation, de changement d'orientation,...

D'une manière générale, le service social est à l'écoute des étudiants, il les aide à surmonter les difficultés plus ou moins passagères qu'ils rencontrent et recherche avec eux une solution aux problèmes d'ordre personnel, familial ou social. Il dispose d'un fond social d'aide d'urgence permettant de répondre aux situations particulières et non prévisibles.

Il effectue les interventions nécessaires auprès des différents services propres ou

extérieurs à l'université.

## Permanences sur rendez-vous

---

- » Accueil sur rendez-vous uniquement de 9h à 12h par Mme Françoise Bouchain, assistante sociale du CROUS sur l'UVSQ
- » Prise de rendez-vous auprès du secrétariat du service social : 01 69 15 70 64 le matin entre 9h30 et 12h30.

### **Lieux de rencontre :**

- » Saint-Quentin-en-Yvelines: Françoise BOUCHAIN

#### **Maison de l'étudiant Marta Pan**

1 allée de l'astronomie

78180 Guyancourt

2ème étage - Bureau 215

Lundi, Mardi, Vendredi.

**Les services sociaux municipaux et le Conseil Général peuvent proposer des aides diverses. Les demandes doivent être formulées auprès des mairies ou du Conseil Général du lieu d'habitation actuel ou des parents.**